



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

2. Mise en œuvre

Les dispositions de mise en œuvre citées ci-dessous peuvent être complétées par des dispositions spécifiques prévues par l'Avis Technique de l'écran.

2.1. Spécifications relatives à l'entraxe des supports

L'Avis Technique précise l'un des 3 entraxes de supports maxima suivants :

- 45 cm
- 60 cm
- 90 cm

L'entraxe des supports supérieur à 90 cm n'est pas visé par le présent document.

2.2. Pose de l'écran en partie courante

2.2.1. Sens de pose

Les écrans souples de sous-toiture sont posés tendus perpendiculairement à la ligne de plus grande pente de la couverture, et fixés sur leurs supports.

2.2.2. Principe de pose et fixation provisoire

L'écran est posé en lés successifs, de l'égout vers le faîtage, et fixé provisoirement au support par des pointes ou des agrafes disposées dans les zones destinées à être recouvertes par les contre-lattes.

2.2.3. Fixation définitive

La fixation définitive de l'écran est assurée par la mise en place d'une contre-latte en bois, d'épaisseur minimale 2 cm et de largeur minimale 3,6 cm, fixée au support à l'aide de clous, de vis ou d'agrafes.

Cette épaisseur de lame d'air de 2 cm est liée au respect des exigences de ventilation spécifiées dans les DTU. Dans certains cas, les DTU peuvent prescrire des épaisseurs supérieures ce qui implique l'utilisation de contre-lattes d'épaisseur supérieure.

Les contre-lattes sont destinées à supporter les bois supports de couverture (litageux et voliges).

La fixation des bois de couverture dans le support, à chaque croisement de la contre-latte et du litageux, s'effectue au travers de la contre-latte.

2.2.4. Recouvrements

Le recouvrement minimum des lés en fonction de la pente de la toiture, est précisé dans le tableau ci-dessous :

Pente $\leq 30\%$	Pente $> 30\%$
20 cm	15 cm

2.2.5. Traitement des abouts des lés

La jonction des abouts des lés se fera impérativement au droit d'un support avec un recouvrement de 10 cm.

2.3. Raccordement à l'égout

En égout, les dispositions de raccordement de l'écran doivent permettre de reconduire et d'évacuer les eaux de fonte des éventuelles pénétrations de neige poudreuse hors œuvre (dans la gouttière ou non).

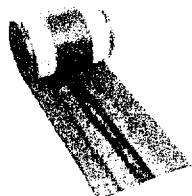
Le raccordement à l'égout sera réalisé par une bande rigide formant larmier. L'écran viendra en recouvrement d'au moins 100 mm sur la bande rigide et sera arrêté au ras de l'égout.

L'organisation des bois de support doit permettre la ventilation de chaque face de l'écran selon les conditions prévues dans les DTU.



FIGAROLL®

closoir universel souple ventilé
pour faitage et arêtier



- S'adapte à tous les galbes
- Facile à installer
- Pouvoir d'aération élevé et barrière à la neige poudreuse

Description :

Grâce à l'alliance de matériaux performants et d'un procédé de fabrication innovant, Figaroll® est un closoir universel particulièrement adapté aux attentes des couvreurs. Il combine les avantages suivants :

- Avec ses deux plis latéraux, il est extensible (possibilité de gagner 4 cm) et donc adaptable à tous les profils, même les plus galbés.
- Sa partie centrale en fibres renforcées perméables à l'air et hydrofuges assure une aération élevée tout en garantissant une barrière contre les poussières.
- Sa partie latérale est armée d'une résille métallique qui permet son façonnage rapide au galbe de la tuile et lui donne une excellente résistance.
- Ses bandes adhésives latérales en butyle assurent l'étanchéité contre les remontées de pluies battantes les plus rigoureuses et une protection totale à la neige poudreuse. En arêtier, elles aident au maintien des tranchis.
- Il est constitué de matériaux durables, résistants aux U.V. et aux intempéries.
- Il se coupe très facilement avec des ciseaux ou un cutter.

Caractéristiques :

Matériaux :

- Partie centrale : voile non tissé en polypropylène renforcé par une grille
- Parties latérales : voile de fibres hydrofuges armé d'une résille métallique avec bandes de butyle
- Pouvoir d'aération par diffusion : > 150 cm²/ml
- Poids : 0,18 kg/ml
- Couleurs : Ardoise, Rouge ou Brun
- Longueur : 5 m
- Largeur : 28 cm + 4 cm avec extension des plis

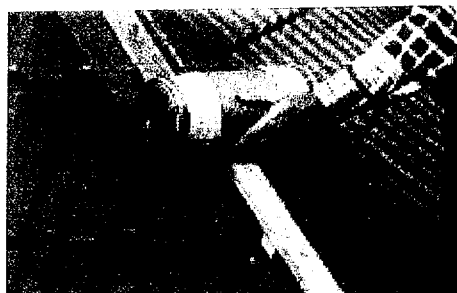
Conditionnement :

- Carton : 4 rouleaux
- Palette : 32 cartons

Mise en œuvre :

La pose s'effectue à froid quelles que soient les conditions atmosphériques.

- Dépoussiérer le support.
- Dérouler Figaroll sur le faitage ou l'arêtier et le fixer en son centre (marquage) sur la lisse de rehausse.
- Retirer les bandes de protection de l'adhésif en sous-face.
- Former les parties latérales au profil de la tuile. Utiliser les plis latéraux si besoin. Dans le cas d'un arêtier, commencer par le haut.
- Appuyer sur les bandes latérales adhésives de manière à aller au creux de l'onde.
- Prévoir 5 cm de recouvrement entre les deux bandes de Figaroll.



Ce document est un document non contractuel susceptible d'être modifié à tout moment - Quantité 01 53 06 70 70 - Impr. 20 020 ex.

Repère

ECED00 ✓	BTS EEC	Sous épreuve U 5.2	Session 2004	Page 35 sur 36
----------	---------	--------------------	--------------	----------------

Tonga Les Pastels

Conditionnement

Tous les colis Eurocoustic sont protégés par un film thermorétractable, les palettes elles-mêmes sont banderolées et doivent être stockées à l'abri. Pour le conditionnement se reporter au tarif en vigueur.

Descriptif type

(module 1200x600 mm)

Le plafond sera de type Tonga Les Pastels (couleurs) module (1200x600 mm ou 600x600 mm épaisseurs 25 mm, 40 mm, 80 mm) posé sur ossature Eurosystem composée de profilés en acier galvanisé dont la semelle visible blanche est de 24 mm.

Les profilés porteurs seront disposés tous les 1200 mm en files parallèles, et suspendus tous les 1200 mm par des suspentes appropriées.

Ils recevront perpendiculairement tous les 600 mm une entretoise de même type, de longueur 1200 mm formant un module de 1200x600 mm.

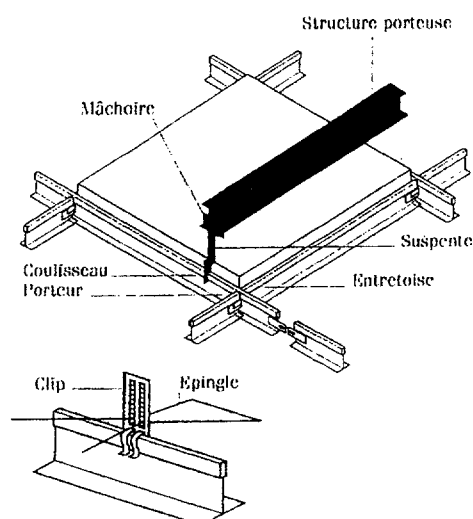
Pour un module de 600x600 mm une entretoise de 600 mm de même type sera posée perpendiculairement à l'entretoise de 1200 mm.

Une cornière de rive du même blanc assurera la finition périphérique.

La mise en oeuvre sera conforme aux prescriptions du D.T.U. 58.1 et autres D.T.U. en vigueur selon la nature des locaux.

Il est recommandé, si possible, d'intégrer entre étages des grilles dans les plafonds séparant des locaux chauffés. La pression restera équilibrée entre plénum et local.

Pose en plafond ou pose sous pannes



Repère

ECEDOUV

BTS EEC

Sous épreuve U 5.2

Session 2004

Page 36 sur 36